

REUNION DU 12 AVRIL 1966 à 20 H.30

OBJET :

Location de la voûte municipale
n° 19 à Mme KAUFFMANN et fixation
du montant de la location.

66074

Le douze avril mil neuf cent soixante six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 7 avril 1966.

Etaient présents: M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, MM. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BENDER, BUJARD, LANUSSE, MOUCHOT BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, GACHET, BROTREAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, PECHEVIS, POUGET, Mme BIDEAU, Dr. DONECQ.

Représenté : M. BISCAYE par M. de LIPKOWSKI

Secrétaire : M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La voûte n° 19 a été aménagée aux frais de l'Etat et de la Ville et l'on peut estimer le montant des investissements opérés à 30 000 F.

Si l'on calcule le revenu moyen des propriétés immobilières à 5 % et qu'on y ajoute la redevance normale annuelle de 3 600 F. on arrive à un prix mensuel de location de 425 F.

Ces chiffres ont été proposés par la Commission Municipale du Port du 2 Mars 1966, à Mme KAUFFMANN, Galerie Nisan, 3, rue Jules Verne qui sollicitait cette voûte municipale à compter du 1er avril 1966 et jusqu'à ce que soit aménagée par ses soins la voûte n° 15 concédée pour 8 années.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande faite par Mme A. KAUFFMANN pour l'attribution de la voûte n° 19 en vue d'une galerie d'exposition,

Vu les propositions de la Commission du Port du 2 Mars 1966,

Vu l'acceptation de Mme A. KAUFFMANN du 21 Mars 1966,

DECIDE :

- d'attribuer à compter du 1er avril 1966 et jusqu'à fin septembre 1966, au prix de location de 425 F par mois, la voûte n° 19 à Mme A. KAUFFMANN, 3, rue Jules Verne à ROYAN pour une galerie d'exposition de peintures, porcelaines et autres objets d'art.
- d'autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte de location à intervenir.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre MM. les Membres présents.



Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



VU

ROCHEFORT-sur-MER, le

Le Sous-Prefet

18 AVR. 1966